

γ. Les superpuissances remettent à leur place les deux grandes puissances coloniales :

L'affaire de Suez (juillet-octobre).

Nationalisation du canal de Suez par le **Raïs, Nasser**, arrivé au pouvoir en 1954 après le renversement de la monarchie égyptienne en 1952 par des officiers de l'armée.

Il est aussi le dirigeant charismatique du **panarabisme**, développer le sentiment d'appartenance à une même nation, arabe et culture ; pour cela tenter de créer une union politique entre les différents États arabes.

Enfin, il soutient la cause des **indépendances** africaines et notamment **nord africaines**.

Nasser veut passionnément l'indépendance économique de son pays (**impérialisme informel** perdure). Cela passe donc par la **nationalisation** car le canal est détenu par une société franco-britannique (canal ouvert en 1867 par F. de Lesseps). **Le 26 juillet**, il prononce un discours à Alexandrie annonçant que désormais, le canal sera administré par des Égyptiens, ce qui met à son comble la fierté d'un pays anciennement colonisé, imposant sa décision aux métropoles européennes.

La France et la GB ne peuvent accepter un tel camouflet, l'une parce que Nasser est un des soutiens du FLN algérien (le **GPRA siège au Caire**) et l'autre parce ses intérêts économiques sont en jeu.

A. Eden et G. Mollet, les deux PM décident alors, avec le soutien d'Israël (car Nasser a juré à son peuple, la perte de l'Etat hébreu) de lancer une opération aéroportée sur le canal afin de le récupérer. Démarche totalement à contresens de l'Histoire du monde, un anachronisme dans la seconde moitié du XXe siècle où la **diplomatie de la canonnière** n'a plus lieu d'être. Action conjointe de l'armée israélienne au Sinai (le 29 octobre) et parachutistes franco-britanniques sautent sur Port-saïd le 5 novembre.

Khr menace les Franco-Britanniques de représailles atomiques et les E.-U saisissent l'occasion de les mettre hors-jeu du Proche et Moyen orient. Ils n'interviendront pas devant la menace soviétique et les poussent même à se retirer.

Bilan :

- Nasser bénéficie d'un **prestige** immense aux yeux des populations des pays du Tiers-Monde.
- Les **Français** comprennent que pour exister sur la scène mondiale, ils doivent accélérer leur programme d'acquisition de l'arme atomique (recherches ont débuté en 1954 sous Mendès France), que les deux supergrands ne lui donneront pas l'occasion d'intervenir sur la scène internationale si cela va à l'encontre de leurs intérêts. Autre leçon, la relance de la construction européenne (conférence de Messine après échec de la CED et vers la signature du traité de Rome le 25 mars 1957)
- l'URSS se présente comme le soutien des pays du Tiers-Monde (aide technique à l'Égypte pour la construction du barrage d'Assouan), appuyant les combats contre le colonialisme européen tout en jetant un voile sur la répression de la révolte hongroise.
- Enfin les E.-U trouvent aussi l'occasion de réaffirmer leur anticolonialisme mis à mal par le soutien à la France pendant la guerre d'Indochine mais aussi le renversement du premier ministre iranien, Mossadegh qui avait nationalisé le pétrole de son pays, lésant ainsi les intérêts des Majors (grandes compagnies pétrolières anglo-saxonnes).

3) naissance d'un « troisième monde » au sein de l'ordre bipolaire (1954-1962)

Le mouvement de décolonisation est déjà bien engagé à la signature des accords de Genève car la quasi-totalité des possessions européennes en Asie ont été émancipées (demeurent les comptoirs chinois de HK et Macao, la Malaisie et la Nouvelle-Guinée). il se poursuit avec la liquidation des empires coloniaux en Afrique.

a. L'achèvement de la décolonisation en Afrique :

α. De nouveaux facteurs après 1945 ont accéléré la demande d'émancipations des populations colonisés

Toutefois, déjà durant l'Entre-Deux-Guerres, des mouvements indépendantistes émergent et prennent de l'ampleur parmi les élites indigènes occidentalises. Par exemple en **Tunisie**, création du parti Jeunes Tunisiens en 1907 à l'exemple des jeunes Turcs qui voulaient réformer l'empire ottoman puis du Néo Destour en 1934 par H. Bourguiba, premier président de la République tunisienne)

- prestige des colonisateurs ébranlés lors de la 2^{de} Guerre mondiale, les puissances de l'Axe portent un discours d'émancipation si les territoires les appuient en Tunisie, Inde, Indonésie par les Japonais.
- rôle joué par les troupes coloniales dans la défense ou la libération de la métropole : aspiration à la reconnaissance, à l'égalité civique, à l'autonomie interne.
- soutien affiché des deux supergrands, l'URSS et sa vision idéologique des R.I (transposition de la lutte des classes à l'échelle planétaire, doctrine Jdanov qui définit le camp impérialiste) ; les E.-U, anciennes colonies qui se sont libérés de la tutelle britannique, accordent l'indépendance aux Philippines en 1946
- Préambule de la Charte des N.-U. ; l'ONU devient la caisse de résonance des aspirations indépendantistes.

Trois moments dans la la décolonisation de l'Afrique coloniale française (hors Maghreb et mandats ONU) : débat entre assimilation et intégration non encore tranché

- **L'Union française** (1946) :
- **La loi-cadre Defferre** (1956) introduit l'existence d'assemblées élues au S.U (assemblée locale) au sein des TOM ainsi qu'un pouvoir exécutif appelé conseil de gouvernement. mais maintien d'un gouverneur au sein des territoires.
- **La Communauté française** (1958) créée au moment du changement de République en France : tentative de maintenir la fiction de l'empire avec des liens privilégiés entre les Etats de l'Afrique noire et la métropole. une sorte de *commonwealth* : les territoires africains devenaient des républiques associées à la France dans le cadre d'une fédération. Ils jouissent d'une totale autonomie mais il n'existe qu'une seule citoyenneté (française) et les domaines régaliens sont du ressort de la communauté ; dispositions pour accéder à l'indépendance, ce que la Guinée choisit dès 1958 alors que tous les autres pays adoptent la constitution de 1958. mais dès 1960, l'ensemble des états africains décident de quitter la communauté et prendre leur indépendance.

β. deux modes d'accès à l'indépendance : pacifique et/ou conflictuel

On a tendance à opposer l'indépendance du Maghreb plus conflictuel avec celle de l'Afrique noire plus pacifique, à opposer les modalités françaises et britanniques, les Français rechignant à accorder l'indépendance, les Britanniques plus rapides. mais la réalité est beaucoup plus nuancée.

TABLEAU EN FICHER JOINT SUR PRONOTE

La Guerre d'Algérie, exemple de la guerre coloniale et des pratiques révolutionnaires

Seule colonie de peuplement de l'empire français. en 1954,

Une situation de quasi-apartheid ; les demandes des Algériens d'avoir les mêmes droits que les européens systématiquement repoussés (projet Blum-Viollette de 1937). massacres du 8 mai 1945. une grande misère dans les campagnes qui alimente un fort exode rural.

le mouvement indépendantiste existe mais il est divisé et persécuté : **Messali Hadj** et le **M.T.L.D** (mvt pour le triomphe des libertés démocratiques) en octobre 1946 ; **Ferhat Abbas** et **Union Démocratique Manifeste Algérien** fondé en mai 1946.

Trucages de 1948 et 1951 des élections à l'assemblée générale à deux collèges. conviction pour les musulmans favorables à l'égalité des droits que désormais la seule façon de se faire entendre, c'est la guerre.

Concomitance entre la défaite indochinoise (mai-juillet) et le début de l'insurrection algérienne (1^{er} novembre 1954). le but,

Comment le FLN qui lance les hostilités a réussi à obtenir du gouvernement français l'indépendance du territoire alors que celui-ci a dès le début affirmé qu'il ne discuterait pas avec la rébellion (position de PMF mais aussi de F. Mitterrand son ministre de l'Intérieur en novembre 1954).

COMMENTAIRE DE LA CHRONOLOGIE DE LA GUERRE D'ALGÉRIE : DOCUMENT DISTRIBUÉ

dates complémentaires :

1959 16 septembre : allocution télévisée du Général de Gaulle sur le droit à l'autodétermination du peuple algérien : association, sécession, intégration.

1961 *Janvier* referendum accordant les pleins pouvoirs au général De Gaulle pour mener les discussions en vue du règlement de la question algérienne